Régime québécois d'assurance parentale

En évolution avec les parents d'aujourd'hui!

Des documents essentiels pour vos déclarations de revenus

Le relevé 6
Le feuillet T4E

Le **relevé 6** et le **feuillet T4E** font état des prestations reçues l'an dernier en vertu du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

Pourquoi recevez-vous ce relevé et ce feuillet?

Les prestations du RQAP étant imposables, le montant que vous avez reçu doit figurer dans vos déclarations de revenus. Le relevé 6, du gouvernement du Québec, et le feuillet T4E, du gouvernement du Canada, indiquent les sommes qui vous ont été versées entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'an dernier.

À quoi servent ce relevé et ce feuillet?

Ces documents sont essentiels pour remplir vos déclarations de revenus. Vous devez inscrire les montants qui se trouvent sur le relevé 6 dans votre déclaration de revenus du Québec et ceux qui figurent sur le feuillet T4E dans votre déclaration de revenus du Canada. Pour savoir où inscrire ces montants dans vos déclarations, consultez les explications au verso du relevé 6 et du feuillet T4E. Vous devez **conserver** le relevé 6 et le feuillet T4E dans vos dossiers.

Que devez-vous faire si vous croyez que votre relevé ou votre feuillet contient des renseignements inexacts?

Vous devez communiquer avec le Centre de service à la clientèle du RQAP qui, le cas échéant, déposera de nouveaux documents dans votre dossier en ligne ou vous fera parvenir les documents corrigés. Vous devrez utiliser ces nouveaux documents pour remplir vos déclarations de revenus.

Que devez-vous faire si vous perdez votre relevé ou votre feuillet?

Vous pouvez consulter et imprimer votre relevé 6 et votre feuillet T4E à partir de votre dossier en ligne. Vous pouvez aussi communiquer avec le Centre de service à la clientèle du RQAP, qui vous en fera parvenir de nouveaux.

Votre gouvernement

Québec

Que faire si vous avez déjà produit vos déclarations de revenus et que vous n'avez pas tenu compte de ce relevé et de ce feuillet?

Vous devez modifier vos déclarations de revenus. Pour modifier votre déclaration provinciale, vous devez remplir le formulaire **Demande de redressement d'une déclaration de revenus (TP-1.R)**. Vous pouvez vous procurer ce formulaire sur le site Internet de Revenu Québec, à l'adresse suivante : **revenuquebec.ca**. Vous pouvez également l'obtenir en téléphonant, sans frais, au **1 800 267-6299**. Après avoir rempli ce formulaire, faites-le parvenir, ainsi que le relevé 6, à Revenu Québec.

Pour modifier votre déclaration fédérale, vous devez remplir le formulaire **Demande de redressement d'une T1 (T1-ADJ)**. Vous pouvez vous procurer ce formulaire sur le site Internet de l'Agence du revenu du Canada, à l'adresse suivante : **canada.ca/fr/agence-revenu**. Vous pouvez également l'obtenir en téléphonant, sans frais, au **1 800 959-7383**. Après l'avoir rempli, faites-le parvenir, accompagné du feuillet T4E, à l'Agence du revenu du Canada.

Pour plus de renseignements

Pour obtenir des renseignements sur votre déclaration de revenus du Québec

Communiquez avec **Revenu Québec** aux numéros suivants :

- Région de Québec : **418 659-6299**
- Région de Montréal : **514 864-6299**
- Ailleurs au Canada ou aux États-Unis : **1 800 267-6299 (sans frais)**

Pour obtenir des renseignements sur votre déclaration de revenus du Canada

Communiquez avec l'**Agence du revenu du Canada** au numéro suivant :

- Canada et États-Unis : **1 800 959-7383 (sans frais)**

Pour obtenir des renseignements sur les montants qui figurent sur le relevé 6 ou sur le feuillet T4E

Communiquez avec le **Centre de service à la clientèle du RQAP** aux numéros suivants :

- Amérique du Nord : **1 888 610-7727 (sans frais)**
- Ailleurs : 1 418 643-7246 **(des frais s'appliquent)**

Vous pouvez consulter vos relevés fiscaux et ce document en tout temps dans votre dossier en ligne.

Pour y accéder, rendez-vous au **rqap.gouv.qc.ca**.

MISE EN GARDE

Ce document d'information générale ne peut être utilisé à des fins d'interprétation légale ou juridique.

(2022-11)

Emploi et Solidarité sociale
Québec